



LIVRET D'ACCUEIL STAGIAIRE

**FORMATION EN PRÉSENTIEL
OU DISTANCIEL (CLASSE VIRTUELLE)
BILANS DE COMPETENCES EN PRÉSENTIEL
OU DISTANCIEL**

Créa fabula

20 Rue Concorde
88100 Saint Dié des Vosges
Tél 07 86 01 73 45

contactcreafabula@gmail.com



www.creafabula.fr
SIRET 893 682 278 00021
Numéro de déclaration d'activité 44880147988

Créa fabula est heureux de vous accueillir dans le cadre de votre projet de formation-accompagnement à la création ou reprise d'entreprise et à l'acquisition de compétences entrepreneuriales ou votre bilan de compétences.

Pour faciliter le déroulement de votre formation ou de votre bilan de compétences et pour vous assurer une qualité en présentiel et /ou en classe virtuelle, ce livret d'accueil vous informe de notre dispositif d'intervention en formation.

Si nécessaire et en fonction de la situation du stagiaire en situation de handicap, la formation-accompagnement individuel ou bilan de compétences peut se dérouler à son domicile.

Il vous permet de connaître toutes les conditions et les informations pratiques ainsi que les conditions de déroulement pédagogique et administratif de votre formation. Il vous permet également de trouver facilement les solutions logistiques et techniques qui ont été mises en place afin que ce moment privilégié se déroule dans les meilleures conditions.

Nous mettons tout en œuvre pour que la formation corresponde à vos attentes et restons vigilants à votre confort durant cette période.

Très bon parcours à vous,

Christine URBES



CREA FABULA Organisme de formation enregistré sous le N°44880147988
20 Rue Concorde 88100 SAINT DIE DES VOSGES
contactcreafabula@gmail.com tél 07 86 01 73 45
N° SIRET 893 682 278 00021 code NAF 7022Z
www.creafabula.fr
Version Livret d'accueil du 07 03 2024



PRÉSENTATION DE **Créa fabula**

Créa fabula est un organisme de formation dédié aux personnes souhaitant entreprendre et acquérir des compétences entrepreneuriales mais également aux entrepreneurs souhaitant améliorer leurs compétences de dirigeant.

Notre organisme propose également des bilans de compétences dans le cadre d'évolutions professionnelles.

Les formations-accompagnement réalisées par **Créa fabula** sont privilégiées en individuel mais peuvent également se dérouler en collectif lorsqu'il s'agit d'associés. Les parcours sont personnalisés en fonction des projets et de la situation des stagiaires. Les bilans de compétences se déroulent bien entendu en individuels dans un espace offrant les conditions de confidentialité.

- **Notre offre de formation**

Des formations sont proposées pour :

- Les salariés
- Les demandeurs d'emploi
- Les indépendants qui souhaitent passer en société

Qui souhaitent se former et être accompagné pour :

- Créer une entreprise
- Reprendre une entreprise
- Développer ses compétences entrepreneuriales

Chacune des formations est un ensemble de compétences cohérentes et directement utilisables en situation professionnelle. Associées et à la carte, ces formations peuvent permettre un parcours complet de connaissances dans le domaine de l'entrepreneuriat.

Ces formations sont réalisées tout ou partie en présentiel ou en distanciel.

- **Nos bilans de compétences**

Réalisé à un instant *t* de son parcours, le bilan de compétences va permettre à la personne de

CREA FABULA Organisme de formation enregistré sous le N°44880147988
20 Rue Concorde 88100 SAINT DIE DES VOSGES
contactcreafabula@gmail.com tél 07 86 01 73 45
N° SIRET 893 682 278 00021 code NAF 7022Z
www.creafabula.fr

Version Livret d'accueil du 07 03 2024



faire le point et de prendre du recul sur sa situation professionnelle. La plupart du temps, cette démarche part d'un désir d'apporter un changement dans sa vie professionnelle

Le bilan de compétences va permettre au bénéficiaire :

- d'analyser ses aptitudes personnelles et ses compétences professionnelles, ses motivations et ses aspirations
- de définir un projet professionnel ou/et un projet de formation
- d'analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations
- d'utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.



- **Votre formatrice : Christine URBES**

CHRISTINE URBES

Créa fabula

DEVENEZ ACTEUR
DE VOTRE
ENTREPRISE

8 rue Marie Curie Gratin 88100 SAINT DIE DES VOSGES

contactcreafabula@gmail.com

Christine URBES

Experte accompagnement, création, reprise,
financement et développement d'entreprises



Mes Compétences & Savoirs-être

Aptitude au conseil
Bonne présentation et bonne élocution
Aisance relationnelle
Dynamisme et autonomie
Polyvalente et rigoureuse
Capacité d'initiative, de prise de décisions
Facilité d'organisation
Apprécie le travail en équipe
Grande adaptabilité
Persévérante

Mes expériences professionnelles

Janvier 2021 Présidente de la SAS Créa fabula :
Accompagnement à la création et reprise d'entreprises
et formations

Espace de travail partagé au 20 Rue Concorde à Saint-Dié-des-Vosges

2020 Pépinière d'Entreprises de Saint-Dié-des-Vosges, Animatrice plateforme Initiative Hautes Vosges, prêts d'honneur taux 0
2 comités (SDDV et Remiremont)
& Chargée de mission pépinière

8 ans Chargée de mission en accompagnement création et suivi d'entreprises
Alexis Lorraine pour l'établissement des Vosges

17 ans Responsable administrative et financière de la société Atelier Jean Bernard à Sainte Croix aux Mines.
(10/1993 à 02/2011)
7 salariés en 1993 -> 20 salariés en 2011.
Administration générale de l'entreprise

Mes Centres d'Intérêt

Coordinatrice FEMMES DES TERRITOIRES HAUTES VOSGES, association nationale de femmes entrepreneuses

Administratrice d'associations et Trésorière
Présidente association socioéducative, 75 salariés
Conseillère Prud'homme
Pratique de la randonnée, environnement
Méditation

Mobile : 07 86 01 73 45

Mes Savoir-faire

Accompagnement Création d'entreprises
Réglementation
Etudes de marché
Prévisions et plans de financements
Présentation statuts juridiques et fiscaux
Rédaction de plans d'affaires
Conseils commerciaux et communication
Recherches de financement
Montage prêts taux 0
Relations experts-comptables et banques
Accompagnement personnalisé

Croissance externe des entreprises
Analyse de projets de reprise et valorisation
Participation à la négociation avec les cédants
Evaluation de la rentabilité
Réalisation de prévisions (logiciel SAGE)
Conseils pour le montage financier et juridique

Montage de différents dossiers
Expert dispositif emploi ARDAN CNAM Grand Est
Subventions et concours, Agefiph, Lorraine Active, ...

Bilans de compétences

Coordinatrice Femmes des Territoires Hautes Vosges

Organisation de réunions thématiques
Événementiel, Formations

Mes Formations

2024 Praticien en bilan de compétence
2023 Animer autrement
2021 Formation de formateur
2020 Certifiée Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiement (IOBSP)

1992 Ecole de Commerce et de Gestion des Entreprises
ECOGE, Réseau EGC
Diplômée Major de promotion Option gestion

Formations complémentaires :
- Process Communication Management

Anglais
Bonne pratique Pack Office Microsoft,
Word, Excel, PowerPoint
Logiciel SAGE prévisionnel
CANVA

CREA FABULA Organisme de formation enregistré sous le N°44880147988
20 Rue Concorde 88100 SAINT DIE DES VOSGES
contactcreafabula@gmail.com tél 07 86 01 73 45
N° SIRET 893 682 278 00021 code NAF 7022Z
www.creafabula.fr

Version Livret d'accueil du 07 03 2024



- **Référente pédagogique : Christine URBES**
- **Référente administrative : Christine URBES**
- **Référente handicap : Christine URBES**

ORGANISATION DE VOTRE PARCOURS

- **Contenu de votre parcours**

Avant votre inscription au programme de formation-accompagnement ou du bilan de compétences que vous allez suivre, vous avez bénéficié d'un entretien d'accueil en présentiel ou en distanciel et d'une analyse du besoin afin de :

- Valider les objectifs et objets de la demande
- Anticiper les connaissances/ et compétences visées
- Exprimer d'éventuelles attentes ou souhaits autour d'une situation professionnelle vécue ou une question technique particulière.

Cet entretien prévoit également la prise en charge de situations ou difficultés tel un handicap physique ou la maîtrise de la langue française. Une assistance a été, au préalable, envisagée au cas par cas avec le stagiaire.

Une convention de formation a été éditée à laquelle a été annexé le programme détaillé de la formation, mettant en parallèle les objectifs de formation, les méthodes pédagogiques envisagées, les moyens d'encadrement et les modalités d'évaluation des acquis et de satisfaction des apprenants.

Pour le bilan de compétence un contrat sera établi avec un planning prévisionnel de rendez-vous rappelant les objectifs du bilan de compétence ainsi que son cadre légal.

Une charte vous sera également remise lors de la signature du contrat.

- **Votre Convocation**

La Convocation au parcours que vous vous apprêtez à suivre, vous a été adressée par email ou remise en main propre.

Elle mentionne :

- Le titre de la formation ou le bilan de compétences
- Le planning indiquant les dates de démarrage et de fin et durées ainsi que les heures et les lieux de rendez-vous pour chaque séquence de la formation réalisée en présentiel et/ou en distanciel.
- Le nom de votre formateur ou de l'accompagnateur,

CREA FABULA Organisme de formation enregistré sous le N°44880147988
20 Rue Concorde 88100 SAINT DIE DES VOSGES
contactcreafabula@gmail.com tél 07 86 01 73 45
N° SIRET 893 682 278 00021 code NAF 7022Z
www.creafabula.fr

Version Livret d'accueil du 07 03 2024



- Les coordonnées de votre contact **Créa fabula**,
- Les objectifs opérationnels visés,
- Les modalités de l'évaluation des nouveaux acquis.

En présentiel

Le stagiaire peut prendre connaissance du présent Livret d'accueil contenant le Règlement intérieur à respecter ainsi que le plan d'accès et les conditions d'accueil du lieu de la formation avec le lien envoyé dans la convocation. Il peut également en prendre connaissance sur le site internet www.creafabula.fr.

En distanciel (classe virtuelle)

La Convocation fait mention de l'invitation à recevoir par mail pour se connecter à la plateforme de votre classe virtuelle.

Le stagiaire peut prendre connaissance du présent Livret d'accueil contenant le Règlement intérieur à respecter avec le lien envoyé dans la convocation. Il peut également en prendre connaissance sur le site internet www.creafabula.fr.

Le stagiaire pourra également consulter le Guide de connexion à la plateforme de classe virtuelle.

- **Votre Formateur, votre accompagnant**

Votre formateur ou votre accompagnant en bilan de compétences est reconnu pour ses qualités et expériences professionnelles. Il maintient ses connaissances en continu dans son domaine d'activité.

Nos formateurs et nos accompagnants sont préparés à la maîtrise des méthodes et la capitalisation des nouvelles techniques, moyens et outils pédagogiques pour que les parcours soient concrets et opérationnels qu'ils soient en présentiel ou en distanciel.

Selon le programme, un ou plusieurs formateurs ou accompagnants ont été choisis pour leur maîtrise du domaine qu'ils aiment. Ensemble durant votre formation ou votre bilan de compétences, ils enrichissent et élargissent votre vision du sujet traité par leurs propres expériences, méthodologies de travail et de réflexions qu'ils mènent au quotidien.

Notre démarche pédagogique

Nos démarches de formation sont personnalisées et s'intègrent à l'intérieur d'une action globale qui déploie les compétences acquises dans le travail au quotidien.



La formation-accompagnement à la création-reprise d'entreprise ou au développement de compétences entrepreneuriales, sera adaptée aux besoins exprimés lors de l'entretien d'accueil.

Le parcours bilan de compétence sera adapté suivant le diagnostic réalisé en phase 1.

- **Le déroulement de votre parcours en présentiel et/ou distanciel**

Votre formateur inaugure la session par la présentation du sujet de la formation qui vous réunit et, poursuit par un tour de table du ou des stagiaires si plusieurs futurs associés sont réunis.

Celui-ci fait partie intégrante de la stratégie pédagogique et a pour visée l'expression par chacun de ses attentes de la formation et éventuellement de questions spécifiques qui seront traitées dans les mêmes conditions et limites que celles posées en amont de la formation.

Les supports projetés par le formateur ne sont qu'un repère dans le déroulé pédagogique. La formation pratique est fortement privilégiée afin de vous doter de compétences et de méthodologies opérationnelles dans un ou plusieurs domaines à mettre en application dès la rencontre d'une situation réelle.

Le formateur s'appuie également sur votre participation et votre expérience afin de compléter et développer vos connaissances et pratiques entrepreneuriales.

Pour le bilan de compétences différents outils et tests seront réalisés et analysés avec l'accompagnant.

Nos méthodes pédagogiques pour la formation

Chaque formation s'organise qu'elle soit en présentiel et/ou en distanciel autour d'une alternance de séquences théoriques et pratiques ainsi que de différents apports didactiques :

- Exercices d'application par étude de cas réel (étude de marché, questionnaires, étude financière, stratégie commerciale, management de projet...)
- Mises en situation professionnelle (vente, présentation projet, ...)
- Etudes et analyses de documents réglementaires ou techniques (réglementations professionnelles, statuts, droits et devoirs du dirigeant,...)

CREA FABULA Organisme de formation enregistré sous le N°44880147988
20 Rue Concorde 88100 SAINT DIE DES VOSGES
contactcreafabula@gmail.com tél 07 86 01 73 45
N° SIRET 893 682 278 00021 code NAF 7022Z
www.creafabula.fr

Version Livret d'accueil du 07 03 2024



- Retours d'expériences de situations rencontrées

Chacun de ces apports pédagogiques fait l'objet d'échanges avec le formateur, de corrigés des données recueillies et d'un débat sur l'expérience vécue après chaque séquence.

Le bilan de compétences

Le bilan de compétence sera réalisé conformément au droit du travail et différents outils permettant une évolution et une reconnaissance de parcours.

- Vos ressources documentaires

Formation en présentiel

Selon le programme de la formation, il vous est remis par mail durant la formation:

- Les documents nécessaires à l'avancée de votre projet de création-reprise d'entreprise et au développement de vos compétences entrepreneuriales
- Les ressources documentaires fournies par votre formateur
- Les liens de logiciels ou de sites web permettant la réalisation d'exercices d'application ou la lecture de leurs contenus..

Formation en distanciel (classe virtuelle)

Selon le programme de la formation, il vous est remis durant la formation :

- Les ressources documentaires fournies par votre formateur
- Les énoncés et outils des exercices ainsi que des études de cas
- Les liens de logiciels ou de sites web permettant la réalisation d'exercices d'application ou la lecture de leurs contenus.
- Le partage d'écran du formateur pour la présentation de logiciels spécifiques.

Bilan de compétences présentiel et distanciel

Il vous sera remis les différents tests réalisés, le diagnostic et la synthèse

- Votre présence et assiduité

Vous devez être présent(e) aux jours et horaires de la formation convenus avec le

CREA FABULA Organisme de formation enregistré sous le N°44880147988
20 Rue Concorde 88100 SAINT DIE DES VOSGES
contactcreafabula@gmail.com tél 07 86 01 73 45
N° SIRET 893 682 278 00021 code NAF 7022Z
www.creafabula.fr

Version Livret d'accueil du 07 03 2024



formateur idem pour le bilan de compétences.

Les dates de convocation ont été convenu au préalable lors de la signature de la convention de formation.

En cas de retard, d'absence ou d'imprévu, il est impératif de prévenir dans les meilleurs délais votre correspondant **Créa fabula**, qui préviendra votre formateur ou accompagnant.

Une Attestation de présence est remise à votre employeur si votre formation entre dans le plan formation de l'entreprise.

Parcours en présentiel

Le contrôle de l'assiduité des stagiaires est assuré par votre signature de la Feuille d'émargement à chaque rendez-vous réalisé qui est à destination du financeur de votre formation.

Votre signature peut avoir lieu sur une Feuille d'Émargement papier ou sur un document dématérialisé via une plateforme dédiée.

Vous pouvez signer la Feuille d'émargement électronique :

- en cliquant sur le lien d'invitation personnelle de connexion que vous recevez par mail de **Créa fabula** ou de votre formateur durant la formation.

Remarques : cette signature est électro datée et ne peut pas avoir lieu avant ou après la séquence de formation.

Parcours en distanciel (classe virtuelle)

Les horaires fixés ne peuvent pas être modifiés et restent maintenus pour chaque séquence en distanciel.

Le contrôle de l'assiduité des stagiaires est assuré par votre signature électronique enfin de séquence ou par demi-journée sur la Feuille d'émargement destinée au financeur de votre formation.

Vous pouvez signer la Feuille d'émargement en cliquant sur le lien d'invitation personnelle de connexion que vous recevez par mail de **Créa fabula** ou de votre formateur durant la formation.

Remarques : cette signature est électro datée et ne peut pas avoir lieu avant ou après



la séquence de formation.

Un relevé de connexion peut également être fourni à sa demande au financeur de la formation.

Le contrôle de vos connaissances et de vos nouveaux acquis

Votre formation se clôture par une évaluation finale permettant de valider l'acquisition des apprentissages. Elle est réalisée lors d'un échange avec votre formateur qui établira une grille d'évaluation.

Elle peut être complétée par une production personnelle par exemple avec la rédaction du plan d'affaires qui vous permettra de vérifier que vous êtes en capacité de compléter toutes les informations de votre projet.

Votre formateur formalise les résultats de votre évaluation sous l'angle des objectifs opérationnels à atteindre sur une Attestation de fin de formation qu'il vous remet le dernier jour.

L'Attestation de fin de formation vous appartient. Elle est à conserver car elle a pour objet de capitaliser les résultats des formations suivies tout au long de votre vie professionnelle notamment pour les actions de courte durée ne donnant pas lieu à une certification.

A l'issue du bilan de compétences il vous est remis la synthèse ainsi que tous les documents tests. Il vous sera demandé une autoévaluation du parcours.

Formation en présentiel

Votre formation se clôture par une évaluation finale permettant de valider l'acquisition des apprentissages. Elle est réalisée lors d'un échange avec votre formateur qui établira une synthèse.

Formation en distanciel (classe virtuelle)

Votre formation se clôture par une évaluation finale permettant de valider l'acquisition des apprentissages. Elle est réalisée lors d'un échange avec votre formateur qui établira une synthèse.



- Evaluation de satisfaction

En fin de formation en présentiel ou en distanciel, il vous est demandé la mesure de votre satisfaction de la formation suivie. Celle-ci se déroule individuellement en ligne :

- en cliquant sur le lien d'invitation personnelle de connexion (avec codes d'accès pré renseignés) que vous recevez par mail de **Créa fabula** ou de votre formateur (formation en présentiel ou en distanciel).

Cette évaluation vous permet de nous communiquer votre avis sur l'organisation de la session et les conditions d'accueil, les objectifs opérationnels qui étaient à atteindre, les méthodes pédagogiques, les moyens et supports utilisés ainsi que les qualités pédagogiques de votre formateur.

A la lecture de toutes les évaluations de satisfaction, votre formateur réalise un compte-rendu qu'il remet au formateur **Créa fabula** afin que l'ensemble soit analysé.

Les appréciations que vous avez formulées font l'objet d'un enregistrement et d'une analyse qualitative de la formation et du formateur au regard des autres sessions réalisées.

Créa fabula dispose d'un processus qualité qui prend en considération les éventuels dysfonctionnements rencontrés par les participants afin d'être proactif quant à la solution corrective adaptée tant sur le contenu de la formation elle-même que les conditions de son déroulement.

Une évaluation vous sera également demandée dans le cadre du bilan de compétences.

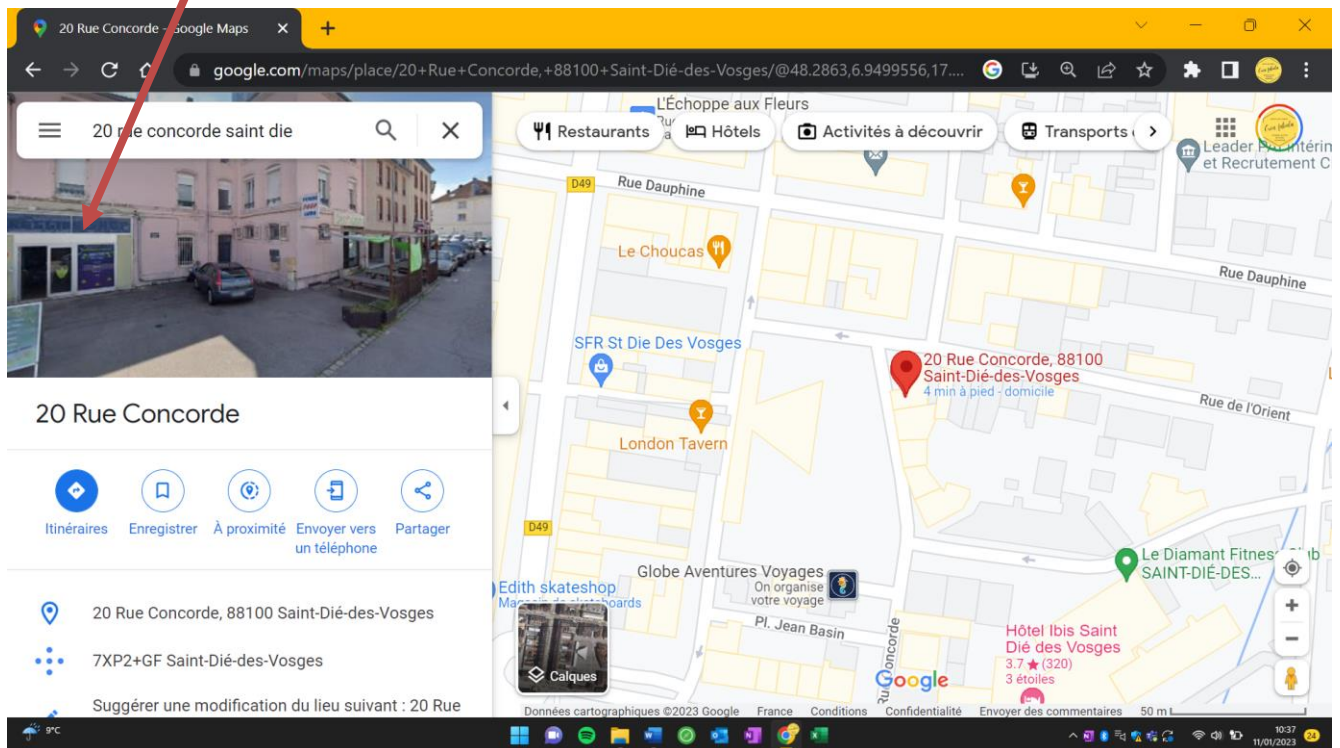


VIE PRATIQUE PENDANT VOTRE FORMATION



L'accessibilité de la salle de formation

20 Rue Concorde 88100 SAINT DIE DES VOSGES



TAXI Agence Taxi Fleurentin

Téléphone : [06 61 81 59 82](tel:0661815982)

BUS <http://www.deobus.com/>

L'Agence Déobus, située au 8 bis rue Sébastien Lehr est à votre disposition pour fournir tous les renseignements utiles à vos déplacements : **03.29.56**

CREA FABULA Organisme de formation enregistré sous le N°44880147988
20 Rue Concorde 88100 SAINT DIE DES VOSGES
contactcreafabula@gmail.com tél 07 86 01 73 45
N° SIRET 893 682 278 00021 code NAF 7022Z
www.creafabula.fr

Version Livret d'accueil du 07/03/2024



Les formations peuvent avoir lieu tout ou partie en classe virtuelle ou en présentiel.

Parcours en présentiel

La formation ou le bilan de compétences en présentiel se déroule au sein de l'Atelier **Créa fabula** ou dans des salles louées auprès d'organismes de formation et de réunion.

Les formations-accompagnements et bilans de compétences peuvent également se dérouler au domicile du stagiaire pour des raisons spécifiques (PSH).

Tous ces lieux, accueils et salles de formation, respectent les exigences de distanciation sociale et des barrières pour votre santé et votre sécurité collectives et individuelles.

L'adresse du lieu vous est communiquée sur votre Convocation à laquelle a été jointe le plan d'accès de la formation ou partie de formation ou bilan de compétences qui se déroulent en présentiel.

Pour votre confort, vous êtes invité(e) à vous présenter à l'adresse indiquée sur votre Convocation, 5 minutes avant l'heure de début de la session afin d'être guidé(e) vers la salle de formation.

Parcours distanciel

La formation ou le bilan de compétences en distanciel se déroule sur une plateforme web adaptée à ce type d'activité.

Cet environnement d'enseignement et d'apprentissage recrée à distance les conditions d'une formation en salle permettant notamment de :

- Echanger avec le formateur ou l'accompagnant et les éventuels autres participants
- Visualiser les supports multimédias téléchargeables
- Réaliser des travaux suivis en direct par le formateur,
- D'évaluer les acquis durant et en fin de formation

L'invitation à la connexion sur la plateforme de classe virtuelle est envoyée à votre adresse mail. Un Guide de connexion est joint à votre Convocation.

• **L'équipement des salles de formation présentielle**

Les lieux d'accueil **Créa fabula** sont équipés du matériel nécessaire pour une formation individuelle ou collective pour de futurs associés.



Le lieu de formation permet les distances de sécurité sanitaire exigées entre chaque apprenant et leur formateur et est limité en nombre de personnes selon la superficie de la pièce.

Tous les équipements (tables, chaises, tableaux blanc, poignées de portes et de fenêtres, interrupteurs, et matériels informatiques utilisés sont désinfectés quotidiennement et avant l'arrivée des stagiaires. L'entretien des parties communes (toilettes, rampes d'escalier, ascenseurs, salles de pause, ...) ont une fréquence de nettoyage quotidienne. Du gel hydroalcoolique est mis à disposition dans la salle ainsi que des papiers absorbants et du désinfectant pour toutes les surfaces.

Il peut être nécessaire d'organiser des flux de circulation ou de maintenir ouverts certaines portes afin d'éviter les contacts avec les poignées.

Le lieu de la formation est également accessible aux personnes à mobilité réduite.

- Vos horaires

Les horaires de la formation ou de bilans de compétence établis sont indiqués sur votre Convocation où un planning est établi indiquant les dates et durées, heures et lieux de rendez-vous pour chaque séquence de la formation en présentiel et/ou distanciel.

Parcours en présentiel

La formation-accompagnement est prévue sur des créneaux de 2h00. Sur demande des stagiaires les temps de formation peuvent être allongés à 3h30 maximum par demi-journée.

Moments de Pause

Une pause de 10 minutes le matin et l'après-midi de la formation est prévue dans l'itinéraire pédagogique pour des séquences de plus de 2h00. C'est le moment à réserver pour les échanges vers l'extérieur en cas de besoin.

Pause déjeuner

L'heure de déjeuner est convenue d'un commun accord entre le formateur et les stagiaires si des sessions devaient se dérouler sur la journée.

Le déjeuner est libre. **Créa fabula** n'a pas la charge de son organisation.

Hébergement

L'hébergement est libre. **Créa fabula** n'a pas la charge de son organisation.



Formation en distanciel (classe virtuelle)

La durée maximum d'une séquence en distanciel est de **2h00**. Deux séquences par journée peuvent être réalisées entrecoupées par le temps de déjeuner ou de travaux individuels restitués lors de la séquence suivante.

Bonne formation !



REGLEMENT INTERIEUR

• Préambule

Créa fabula est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans l'accompagnement des porteurs de projets en création et reprise d'entreprises et de dirigeants ainsi que dans les bilans de compétences.

Numéro de déclaration d'activité d'organisme de formation auprès du Préfet de la Région Grand Est : 44880147988

Siège social : 8 rue Marie Curie Gratin 88100 SAINT DIE DES VOSGES

SAS au capital de 1000€ / RCS Epinal 893 682 278 / Code APE 7022Z

/ SIRET : 893 682 278 00013

- Tél. : 07 86 01 73 45
- Mail : contactcreafabula@gmail.com
- Site internet www.creafabula.fr

Créa fabula conçoit, élabore et dispense des formations professionnelles sur l'ensemble du territoire national.

Le présent Règlement intérieur a vocation à préciser certaines dispositions s'appliquant à tous les participants aux formations organisées par **Créa fabula** dans le but d'en permettre le bon fonctionnement.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- **Client** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de

Créa fabula

- **Stagiaire** : la personne physique qui participe à une formation.

- **Formations intra-entreprises** : les formations conçues sur mesure pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.

- **Formation présentielle** : formation réalisée en salle

- **Formation distancielle** : formation réalisée en classe virtuelle sur une plateforme web dédiée

- **Bilan de compétences** : prestation réglementée par le code du travail ouvrant la voie à une évolution professionnelle

- **Organisme de formation Créa fabula**

- **Directeur** : le directeur exploitation de l'organisme de formation.

• Dispositions générales

• Article 1 – Objet

Conformément aux articles L 920-5-1 et suivants et R 922-1 et suivants du Code de travail, le présent Règlement intérieur a pour objet :

- de définir les règles générales et permanentes de fonctionnement de l'organisme de formation
- de préciser la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité et de distanciation sociale de prévention contre le Covid-19

- de formaliser les règles relatives à la discipline, notamment les sanctions applicables aux stagiaires et

CREA FABULA Organisme de formation enregistré sous le N°44880147988

20 Rue Concorde 88100 SAINT DIE DES VOSGES

contactcreafabula@gmail.com tél 07 86 01 73 45

N° SIRET 893 682 278 00021 code NAF 7022Z

www.creafabula.fr

Version Livret d'accueil du 07 03 2024



les droits de ceux-ci en cas de sanction.

• Champ d'application

Article 2 - Personnes concernées

Le présent Règlement intérieur s'applique à tous les stagiaires inscrits à une session dispensée par **Créa fabula** et ce, pour toute la durée de la formation suivie, qu'elle soit organisée dans un cadre individuel ou intra- entreprise, en présentiel ou en distanciel.

Chaque stagiaire est considéré comme ayant accepté les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation dispensée par l'organisme de formation et accepte que des mesures soient prises à son égard en cas d'observation de ce dernier.

Article 3 - Lieux de la formation

Quel que soit le lieu de la formation y compris dans des locaux mis à disposition par le client s'appliquent conjointement :

- le Règlement intérieur de l'établissement accueillant la formation
- le présent Règlement intérieur.

• Hygiène et sécurité

Article 4 – Règles générales

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène ainsi que des règles de distanciation sociale de prévention du COVID en vigueur dans les lieux de formation et de pause et de détente.

Toutefois, conformément à l'article R. 922-1 du Code du travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur en application de la section VI du chapitre II du titre II du livre Ier du présent code, les mesures de sécurité et d'hygiène applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

Article 5 - Interdiction de fumer et de vapoter,

Il est interdit de fumer et de vapoter dans l'ensemble des locaux de l'établissement.

Article 6 - Boissons alcoolisées

Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner dans l'établissement en état d'ivresse ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

Article 7 – Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au formateur présent.

Article 8 - Consignes d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment le plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les stagiaires.

CREA FABULA Organisme de formation enregistré sous le N°44880147988
20 Rue Concorde 88100 SAINT DIE DES VOSGES
contactcreafabula@gmail.com tél 07 86 01 73 45
N° SIRET 893 682 278 00021 code NAF 7022Z
www.creafabula.fr

Version Livret d'accueil du 07 03 2024



■ Discipline

Article 9 - Horaires

Les horaires en présentiel ou en distanciel (classe virtuelle) sont fixés par l'organisme de formation et portés à la connaissance des stagiaires sur la convocation à la formation.

En cas d'absence ou de retard, les stagiaires doivent avertir l'organisme de formation ainsi que l'employeur.

Article 10 – Assiduité

Les stagiaires ont obligation de signer la feuille d'émargement par créneau de formation qu'elle soit sous format papier ou dématérialisée.

Article 11 - Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter sur le lieu de formation en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente.

Article 12 - Information et affichage

La circulation de l'information se fait par affichage sur les panneaux prévus à cet effet.

Article 13 - Usage du matériel

Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles, est interdite sauf pour le matériel mis à disposition à cet effet.

A la fin du stage, le stagiaire est tenu de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à l'organisme de formation sauf les documents pédagogiques distribués en cours de formation.

Article 14 - Documentation pédagogique

Les contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par **Créa fabula** pour assurer les formations ou remis aux stagiaires sont protégés par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le client et le stagiaire s'interdisent de transformer et de reproduire tout ou partie de ces documents.

Article 15 – Confidentialité

Créa fabula, le client et le stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la formation.



Article 16 - Vol ou endommagement des biens personnels des stagiaires L'organisme de formation décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels, de toute nature, déposés par les stagiaires dans les locaux de formation.

Article 17 – Sanctions et procédure disciplinaire

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent Règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction.

Constitue une sanction toute mesure, autre que les observations verbales, prises par le directeur de l'organisme de formation ou son représentant, à la suite d'un agissement du stagiaire considéré par lui comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non la présence de l'intéressé dans la formation ou à en mettre en cause la continuité.

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

■ **Publicité**

Article 18 – Information

Un exemplaire du présent règlement est disponible dans les locaux de l'organisme de formation. Le règlement intérieur ainsi que le Livret stagiaire sont également disponibles sur le site **Créa fabula**.

VOS CONTACTS

Christine URBES

07 86 01 73 45

Contactcreafabula@gmail.com

Pour :

- Votre futur projet formation
- Un besoin administratif ou de suivi de formation
- Une question d'ordre technique ou pédagogique

Rendez-vous sur Site web dédié www.creafabula.fr

Trouver rapidement une formation par domaine

Consulter, télécharger ou imprimer le contenu complet des programmes

S'inscrire ou inscrire plusieurs salariés aux sessions interentreprises et recevoir immédiatement la réservation

CREA FABULA Organisme de formation enregistré sous le N°44880147988
20 Rue Concorde 88100 SAINT DIE DES VOSGES
contactcreafabula@gmail.com tél 07 86 01 73 45
N° SIRET 893 682 278 00021 code NAF 7022Z
www.creafabula.fr

Version Livret d'accueil du 07 03 2024



Demander un devis pour une formation interentreprises ou intra entreprise en présentiel ou en distanciel (classe virtuelle)

S'informer sur l'actualité de **Créa fabula**
Poser une question ou demander un renseignement

Pour nous faire parvenir vos documents papier :

Créa fabula
20 Rue Concorde
88100 SAINT DIE DES VOSGES